

Poste électrique de Juvigny

CONCILIER DEVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

D'ici 2020, un nouveau poste électrique sera construit par RTE sur la commune de Juvigny, près du Technosite ALTEA. La réalisation de cet équipement, nécessaire pour répondre aux besoins de développement du bassin de vie annemassien, s'accompagne de nombreuses mesures en faveur de l'environnement. Entretien avec Denis Maire, maire de Juvigny et Gilles Obrecht, responsable du projet à RTE.

Pourquoi un nouveau poste ?

Denis Maire : L'agglomération d'Annemasse est l'un des territoires les plus dynamiques de France. Pour preuve en 20 ans la population a augmenté de 40%. Cette croissance exige d'équiper le territoire dans tous les domaines : logements, transports, enseignement, cadre de vie, Lorsque RTE nous a fait part en 2011 de la nécessité de créer un nouveau poste pour satisfaire en toute sécurité les besoins de notre agglomération, aucun des élus d'Annemasse Agglomération n'a été surpris.

Gilles Obrecht : Ces trois dernières années, la consommation électrique a augmenté de presque 2% par an sur le territoire, ce qui est très élevé. Même si des gros efforts sont faits ici pour maîtriser les consommations, les réseaux sont déjà saturés et, en l'absence d'un nouveau poste, les risques de coupure deviennent chaque année plus forts.

Quelles raisons ont conduit à choisir ce site ?

Gilles Obrecht : Au début du projet, nous avons identifié plusieurs sites possibles. Nous recherchions un terrain de 3 hectares proches des lignes existantes. Les élus d'Annemasse Agglomération nous ont clairement demandé d'optimiser l'emprise du poste car le foncier est rare. Nous avons donc lancé des études pour concevoir un poste « ad-hoc », plus compact, et nous avons réussi à réduire l'emprise nécessaire. Sur ces nouvelles bases, nous avons repris la discussion avec les élus et avons étudié plusieurs sites avant d'aboutir à un choix concerté.

Denis Maire : Le choix du site a été complexe car il fallait satisfaire des critères techniques, environnementaux, paysagers, réglementaires. Le site de Juvigny présente de nombreux avantages : la commune maîtrise le foncier, le poste ne sera pas visible, il est éloigné des habitations, proche du réseau électrique limitant le linéaire de raccordement, et facile d'accès du Technosite Altéa. Sans oublier les mesures d'accompagnement, très positives sur le plan environnemental.

Quelles sont ces « mesures d'accompagnement » ?

Denis Maire : Le futur poste se situe dans le Bois des Pesses. C'est un espace naturel de grande qualité, qui s'inscrit dans la trame verte que nous voulons préserver. En compensation du déboisement de l'emprise du poste et de ses impacts environnementaux, RTE a acquis près de 3 ha de bois qui seront rétrocédés à la commune et certaines de ces parcelles seront reboisées. Nous pourrions pérenniser une gestion naturelle de ces boisements avec l'appui de l'ONF. Par ailleurs des actions vont être menées sur d'autres sites en faveur d'une valorisation de la biodiversité.

Gilles Obrecht : Nous proposons de modifier la gestion des espaces sous nos lignes électriques dans le bois des Allongets à Juvigny. Nous broyons aujourd'hui la végétation tous les 7/8 ans ce qui est efficace pour éviter les risques électriques mais impactant localement d'un point de vue visuel ainsi que pour une partie de la faune locale. Demain, nous transformerons ces espaces en prairies de fauche qui profiteront aux espèces mais aussi à l'agriculture locale et offriront une

réelle amélioration sur le plan paysager. De plus, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de la Haute-Savoie (ASTERS), un réseau de mares sera créé pour offrir de nouveaux habitats à des espèces protégées présentes sur le site, comme le crapaud Sonneur à ventre jaune ou le Triton palmé.

Comment qualifieriez-vous la conduite de ce projet ?

Denis Maire : C'est un projet conduit en bonne intelligence, qui permet de résoudre un besoin majeur tout en prenant en compte l'intérêt de notre commune.

Gilles Obrecht : Que ce soit du côté des élus ou de RTE, nous avons pris le temps nécessaire pour trouver les meilleures solutions, tisser des partenariats avec les acteurs locaux et aboutir à un projet réellement co-construit.

Les prochaines étapes ?

Denis Maire: En avril se tiendra l'enquête publique, la population de Juvigny, qui a été régulièrement informée du projet, sera invitée à s'exprimer dans un cadre réglementaire. Le démarrage des travaux est prévu par RTE au second semestre pour une mise en service en 2020. Un dialogue a été établi avec les entreprises du Technosite afin que les travaux soient le moins gênants possibles.

REPERES

Superficie du poste : 1,3 hectares

Raccordements des lignes en souterrain : 800 mètres

Investissement : 10 Millions d'€